



Eglise protestante de Bruxelles

Date d'expertise : 08 juin 2019

place du Musée
1000 Bruxelles

Information générales

La construction de la « Chapelle de la Cour » fut confiée à l'architecte Jean Faulte le 1er mai 1760. Si son plan découle de celui de la chapelle du château de Versailles, son aspect général, par contre, rappelle de façon étonnante celle du château lorrain de Lunéville, une façon pour Charles de

Lorraine, gouverneur de nos Provinces sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse, de se sentir chez lui. À l'intérieur, les bas-côtés surmontés de galeries présentent une superposition de colonnes à chapiteaux ionique et corinthien, dans la grande tradition classique de l'architecture française. Néanmoins, le tout est traité avec une liberté propre au style Louis XV avec certains détails (les chapiteaux pompéiens à volutes d'angles et les motifs imitant la passementerie) qui annoncent le style Louis XVI. Après la Révolution, Napoléon signa un décret qui donna la chapelle au culte protestant en octobre 1804. L'intérieur fut entièrement restauré en 1987 et on lui redonna l'aspect qu'il avait à l'époque de sa construction. Les colonnes et pilastres ont conservé leur décor de stuc lustré. Le marbre du sol est, quant à lui, bien authentique. La chapelle préserve un très bel ensemble de stucs, tant au niveau des dessus-de-porte que dans le chœur où des angelots forment une

Autheur : Un auditeur officiel AccessAndGo

Un auditeur officiel AccessAndGo

Avec le soutien de :





AUDIT

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu